



Arnaud COLLOT

Maire d'Épinay-sur-Orge



**La vérité sur les
finances
communales, en
toute transparence**

Chères Spinoliennes,
Chers Spinoliens,

Depuis notre élection en mars dernier, nous avons réalisé un état des lieux du fonctionnement de notre Ville afin de mettre en œuvre **nos politiques prioritaires (sécurité, préservation du cadre de vie,...)** et construire, comme nous nous y sommes engagés, un avenir meilleur pour Épinay-sur-Orge.

Ce travail approfondi sur la situation financière de la Ville m'amène à vous informer d'une situation particulièrement grave que nous venons de mettre au jour. En effet, nous avons découvert **des pratiques antérieures irrégulières** visant à modifier les résultats du budget communal. La gravité de ces faits m'oblige à saisir, dès maintenant, la Préfecture et la Justice.

Concrètement, nous avons constaté que :

- **413 000 €** de factures correspondant à des prestations commandées et réalisées en 2025 n'ont volontairement pas été comptabilisées en 2025, comme si celles-ci n'avaient jamais existé ;
- **80 000 €** de recettes, faussement majorées ont été inscrites au budget 2025.

Au total, ces opérations irrégulières ont permis à la précédente municipalité d'afficher un budget 2025 faussé à hauteur de **493 000 €**. Des sommes qui manquent désormais pour assurer le fonctionnement normal des services municipaux. Au-delà de leurs conséquences sur l'insincérité des comptes, elles pèsent aujourd'hui lourdement sur le budget 2026.

À cette situation déjà très préoccupante s'ajoutent :

- **168 000 €** de loyers impayés par le Centre communal d'action sociale (CCAS) de la Ville au bailleur de la Résidence pour personnes âgées des Hauts-Graviers ;
- **102 000 €** de subventions à rembourser au Département de l'Essonne par manque de suivi des dossiers du CCAS par nos prédécesseurs ;
- **167 000 €** de subvention régionale non perçue pour la rénovation de l'Eglise en raison d'un dossier incomplet malgré les relances de la Région fin 2025.

Ces pratiques des élus de l'ancienne majorité « **Imagine Épinay** » ont eu pour effet de masquer **une situation financière dégradée avec un budget de fonctionnement 2025 en réalité déficitaire**.

Face à ces constats, et conformément aux obligations qui s'imposent à notre équipe, je vous informe avoir :

- saisi la **Préfète de l'Essonne** afin qu'elle transmette ces éléments à la Chambre régionale des comptes (CRC) qui pourra engager un audit financier indépendant ;
- saisi le **Procureur de la République d'Évry**, en application de l'article 40 du Code de Procédure Pénale*, afin de porter à la connaissance de la justice ces faits susceptibles de constituer des infractions (dissimulation de factures à la demande de l'ancien maire et de son adjointe aux finances).

*Toute autorité constituée, tout officier public ou fonctionnaire qui, dans l'exercice de ses fonctions, acquiert la connaissance d'un crime ou d'un délit est tenu d'en donner avis sans délai au procureur de la République et de transmettre à ce magistrat tous les renseignements, procès-verbaux et actes qui y sont relatifs.

Comment sortir de cette crise ?

Croyez-moi, aucun Maire ne souhaite débiter son mandat dans de telles circonstances.

Pourtant, je dois, avec mon équipe, faire face à cette réalité et agir en responsabilité dans l'intérêt des tous les Spinoliens.

Nous avons donc décidé de lancer un vaste plan d'économies mobilisant l'ensemble des services municipaux. **Notre priorité est claire : préserver les missions essentielles de la Ville .** Seules les dépenses obligatoires ou présentant un enjeu majeur seront maintenues. Toutes les autres feront l'objet d'un report, d'une réduction ou d'une suppression d'ici la fin de l'année 2026.

D'ores et déjà, je peux vous annoncer plusieurs décisions difficiles :

- l'annulation du feu d'artifice prévu le 19 septembre 2026 ;
- le gel de certaines dépenses liées aux travaux, voirie et espaces verts ;
- le gel de recrutement au sein des services municipaux ;
- le gel des subventions sur projets associatifs ;
- le gel des dépenses de communication.

D'autres décisions, indispensables, devront malheureusement être prises prochainement pour redresser durablement les finances de notre commune et garantir l'avenir des services publics auxquels nous sommes tous attachés.

Je tenais à vous informer de cette situation avec la plus grande transparence. **Face à l'héritage laissé par les élus d'« Imagine Epinay » avec plus de 930 000 € de déficit caché,** soyez assurés que l'ensemble de la nouvelle équipe municipale est pleinement mobilisé pour rétablir une gestion saine, responsable et durable des finances de notre Ville .

Dans cette épreuve, je compte sur votre compréhension et votre soutien.

Fidèlement, votre Maire

Arnaud COLLLOT

Bien à vous,



Notre priorité est claire : préserver les missions essentielles de la Ville .